

Recensions de livres et de revues

"Non respicias a quo audias, sed quidquid boni dicatur, memoriae recommenda"
(Op. th. Marietti vol.1 n°1223)

"Ne regarde pas à celui qui parle, mais tout ce que tu entends de bon, confie-le à ta mémoire"

Nous faisons nôtre ce conseil de saint Thomas et nous nous attacherons dans cette rubrique à signaler les études qui contiennent des vérités intéressantes et utiles à nos lecteurs.

Il nous semble que l'Église catholique a droit de prendre la vérité là où elle se trouve puisque, selon la phrase de saint Justin (IIème Apologie, ch.13) : "Tout ce qui a jamais été dit de vrai est nôtre". Saint Ambroise reprend la même pensée dans son commentaire sur I Cor 12/3 : "Omne verum, a quocumque dicatur, a Spiritu Sancto est" (tout ce qui est vrai, quelque soit celui qui le dise, vient du Saint-Esprit).

Par conséquent, si nous faisons dans cette rubrique une critique favorable d'un livre ou d'un article, cela ne signifie pas que nous recommandions tout ce que cet auteur a pu écrire ou que nous approuvions tous les autres articles de la revue.

* Note historique et doctrinale sur l'Église conciliaire

Par Jean Madiran, Itinéraires n°VI, Été 1991.

Une bonne critique de cet éditorial est déjà parue dans "Controverses" (n°37 et n°40), sous la plume de monsieur l'abbé Simoulin. Si nous nous permettons quelques considérations supplémentaires, c'est pour compléter l'article sur "L'ecclésiologie comparée" qu'on peut trouver dans ce n° du "Sel de la terre".

En lisant cet éditorial, la première réflexion qui vient à l'esprit est celle-ci : nous avons eu une "nouvelle Messe" qui se prétendait l'héritière de l'ancienne,

un "nouveau catéchisme", un "nouveau code de droit canon" etc..., aurions-nous aussi un "nouvel Itinéraires" ? Il suffit en effet de comparer cet article de Jean Madiran avec ce qu'il écrivait dans "l'ancien Itinéraires", par exemple dans l'éditorial du "Supplément-Voltigeur" n° 39 de Juin 1976 (on le trouve reproduit dans le n° spécial d'Itinéraires de Décembre 1976 "la condamnation sauvage de Mgr Lefebvre"), pour être frappé de l'évolution de la pensée du chroniqueur. Comparons les deux formules :

ANCIENNE FORMULE

"HORS DE QUELLE ÉGLISE ?"

Paul VI accuse Mgr Lefebvre de "se placer hors de l'Église". Mais hors de laquelle ? **Il y en a deux. Et Paul VI n'a pas encore renoncé à être le pape de ces deux Églises simultanément.** Dans ces conditions, "hors de l'Église" demeure équivoque et ne tranche rien. Qu'il y ait présentement deux Églises, avec un seul et même Paul VI **à la tête de l'une et de l'autre**, nous n'y sommes pour rien, nous ne l'inventons pas, nous constatons les faits.

Plusieurs évêchés qui se déclarent en communion avec le pape, et que le pape ne rejette point de sa communion, sont objectivement sortis de la communion catholique. (...) Oui, mais prévaricateurs, déserteurs, imposteurs, Paul VI reste à leur tête sans les désavouer ni les corriger, il les garde dans sa communion, il préside à cette Église-là aussi. (...)

NOUVELLE FORMULE

"NOTE HISTORIQUE ET DOCTRINALE SUR L'ÉGLISE CONCILIAIRE"

Il **était** d'une grande commodité, pour le langage et le raisonnement, de *nommer* l'"Église conciliaire" comme si elle constituait une réalité substantielle. Mais l'inconvénient serait d'oublier qu'elle n'est point un sujet subsistant en face d'une autre Église. Bien ou mal nommée, et quelque soit le sens que l'on donne à cette expression, **l'Église conciliaire n'est qu'un État de l'Église catholique** : l'accident d'une substance. (...)

Ces deux Romes ne sont pas substantiellement distinctes l'une de l'autre. Il n'existe que l'unique Rome, plus ou moins atteinte par la "tendance néo-moderniste", comme un individu est plus ou moins profondément atteint par une maladie. Plus ou moins malade, **l'unique Rome est celle du pape.** D'ailleurs, si par impossible il existait deux Romes subsistantes l'une en face ou à côté de l'autre, celle du pape serait forcément la vraie.

Si le concile a été constamment interprété comme il l'a été, c'est avec le consentement actif ou passif des évêques en communion avec le pape. **Ainsi s'est constituée une Église conciliaire, différente de l'Église catholique.** (...) Il y a deux Églises sous Paul VI. **Ne pas voir qu'elles sont deux, ou ne pas voir qu'elles sont étrangères l'une à l'autre, ou ne pas voir que Paul VI jusqu'ici préside à l'une et à l'autre, c'est de l'aveuglement, et dans certains cas peut-être un aveuglement invincible. Mais, l'ayant vu, ne pas le dire serait la complicité de son silence à une anomalie monstrueuse.**

(...) Se représenter aujourd'hui une Église conciliaire comme distincte, la faire consister en une Église visible du Pape et des évêques au point que reconnaître leur juridiction, y demeurer **ou s'y replacer** devrait être tenu pour le signe visible de l'adhésion à la maladie conciliaire, voilà une conséquence exorbitante qui se trouverait nécessairement impliquée, il me semble, dans un concept d'"Église conciliaire" hypothéqué par une erreur philosophique, fût-elle inconsciente, sur la substance et ses accidents.

Il y a plus qu'une nuance entre les deux articles de Jean Madiran. Est-ce le fait de s'être "replacé sous la juridiction" de l'Église conciliaire qui aurait eu pour conséquence de donner les premiers symptômes de "la maladie conciliaire" ? Nous en trouvons trois pour notre part :

1- L'évolution de la pensée. Il suffit de comparer les deux formules pour le constater. Peut-être, en fin logicien, notre auteur arrivera à montrer qu'il a évolué sans se contredire : mais en cela aussi il imitera l'Église conciliaire qui prétend défendre la liberté religieuse et l'œcuménisme sans contredire le Magistère antérieur.

2- L'absence de saine philosophie. Prétendre qu'une **société** (être moral) est une **substance** (être physique) relève d'une curieuse philosophie. Un élève de deuxième année d'un séminaire catholique (et non conciliaire !) saurait expliquer qu'une société est une union morale de personnes et donc, par définition, elle est de l'ordre des accidents¹ : elle est une union accidentelle de substances, mais non pas une substance.

Il est vrai que l'Église n'est pas seulement un corps moral, mais aussi un corps mystique. Cela signifie qu'en plus de l'union morale naturelle des personnes dans la recherche d'un même bien, il y a une union surnaturelle par la foi, si bien que l'unité du corps mystique est bien plus grande que celle de toute autre société humaine.

Mais la grâce ne détruit pas la nature, et cette unité reste de l'**ordre accidentel**. Pie XII l'explique très clairement dans l'encyclique "Mystici Corporis" : "tandis que dans un

¹ — Certes il y a des substances dans une société, à savoir les personnes dont elle est formée matériellement ; mais elle est constituée formellement par l'union des intelligences et des volontés dans la poursuite du bien commun, c'est-à-dire par des réalités de l'ordre des accidents.

corps naturel¹ le principe d'unité unit les parties de telle sorte que chacune manque entièrement de ce qu'on appelle subsistance propre, dans le corps mystique, au contraire, la force de leur conjonction mutuelle, bien qu'intime, relie les membres entre eux de manière à laisser chacun jouir absolument de sa propre personnalité".

Autrement dit, si on acceptait la philosophie de Jean Madiran, chaque chrétien, en recevant le baptême, perdrait sa subsistance et sa personnalité pour se fondre dans l'Église-substance ! Cette théorie ressemble plus à "la fusion dans le grand tout" des adeptes du New-Age qu'à la communion des saints du Credo catholique !

3- Ce qui nous paraît plus grave, c'est que Jean Madiran semble s'être laissé influencer par cette impiété que pourtant il stigmatise lui-même avec raison. En effet il est impie de dire que "l'Église conciliaire est un État de l'Église catholique : l'accident d'une substance".

L'Église catholique est sainte et ne saurait avoir comme accident ou propriété "la tendance néo-moderniste" de l'Église conciliaire. Le néo-modernisme, le faux œcuménisme, la liberté religieuse, la nouvelle ecclésiologie etc..., tous ces caractères que nous avons étudiés dans l'article sur "l'ecclésiologie comparée" ne sont pas catholiques. L'Église conciliaire n'est pas un accident de "la substance Église catholique", elle est un corps étranger à l'Église et qui s'oppose à elle en "dissolvant Jésus-Christ" parmi les fausses divinités.

Conclusion :

Nous devons continuer à dire ce que Madiran écrivait en 1976 : "il y a présentement deux Églises", "différentes" et "étrangères l'une à l'autre".

Nous devons préciser, pour répondre à ce que Madiran écrit en 1991 : les deux Églises sont deux sociétés, aucune des deux ne peut prétendre être une substance.

Et même si ces deux sociétés s'opposent l'une à l'autre, il est possible d'appartenir simultanément à l'une et à l'autre :

Pour appartenir à l'Église catholique, il faut et il suffit d'avoir reçu un baptême valide, de professer la **vraie** foi, et de ne pas en être séparé par un vrai schisme ou retranché par une excommunication majeure (et valide !). Cf. "Mystici corporis".

Pour appartenir à l'Église conciliaire, il suffit de professer les erreurs qu'elle véhicule ou de s'associer (formellement²) avec ceux qui les professent.

Il est donc tout à fait possible d'appartenir aux deux sociétés en même temps, comme il est aussi possible d'appartenir en même temps à l'Église catholique (au moins à son corps) et à la Contre-Église. Ce serait par exemple le cas d'un catholique qui se ferait franc-maçon sans renier sa foi, ou qui militerait dans le New-Age.

¹ — C'est-à-dire une substance comme le corps humain

² — C'est-à-dire dans les actions où ils les professent. Par exemple quelqu'un qui assiste formellement à la nouvelle Messe adhère par là à l'Église conciliaire. Par contre quelqu'un qui reconnaît Jean-Paul II comme pape, sans pour autant accepter les erreurs qu'il professe, ne fait pas partie pour cela de l'Église conciliaire.

À l'inverse, et Jean Madiran semble n'avoir pas vu cette évidence, il est tout à fait possible d'appartenir à l'Église conciliaire sans appartenir à l'Église catholique. C'est le cas de tous les catholiques, clercs et laïcs, qui sont tellement imbus des idées de l'Église conciliaire qu'ils ont fini par abandonner la **vraie** foi. C'est le cas des protestants et des orthodoxes qui "appartiennent déjà par la grâce de Dieu et le don de la foi et du baptême à l'unité suprême de l'unique peuple de Dieu" (Jean-Paul II, discours aux cardinaux du 22/12/1986, DC 1933). Rappelons-nous en effet que l'Église conciliaire a donné le sacerdoce à Max Thurian (Protestant de Taizé), et a levé l'excommunication des orthodoxes !

Enfin, cela va sans dire mais cela va mieux en le disant, on peut très bien appartenir à l'Église catholique sans appartenir à l'Église conciliaire : c'est le cas des catholiques qui refusent les nouveautés conciliaires. Et si on prétend parfois que de tels catholiques sont "schismatiques", ou "excommuniés", il faut s'entendre : schismatiques par rapport à l'Église conciliaire mais pas par rapport à l'Église catholique, excommuniés par l'Église conciliaire mais pas par l'Église catholique.

Et c'est même cette appartenance à l'unique Église catholique qui est l'État normal et agréable à Dieu : la double appartenance est une maladie et un péché.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !